

# DIRECTIVES POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

## PREAMBULE

Ces Directives précisent l'application de la Politique Sociale des entreprises PALLISCO & CIFM pour les « Peuples autochtones Baka » (point n°5 et 15 de la Politique Sociale).

Consciente :

- de l'importance de préserver les droits et traditions ainsi que les spécificités des Peuples Autochtones dans leur propre environnement,
- des orientations nationales du Cameroun pour l'intégration des Peuples Autochtones,
- du développement socio-économique local engendré par l'évolution de la civilisation,

La démarche de l'entreprise en matière de Peuples Autochtones s'inscrit dans un cadre de concertation permanente par une orientation évolutive et une approche pragmatique.

Ces directives sont assimilées à la « Politique des Peuples Autochtones Baka ». La Direction s'engage à les appliquer.

## PRINCIPE

Le cadre de concertation permanente créé par les entreprises PALLISCO & CIFM permet une prise en compte des préoccupations des Peuples Autochtones et de leurs points de vue à la fois au niveau collectif (représentation des Peuples Autochtones dans les instances) et au niveau individuel (réunions réservées uniquement aux Peuples Autochtones).

L'orientation évolutive permet à l'entreprise d'adapter sa réponse aux préoccupations des Peuples Autochtones, leur permettant ainsi de rechercher librement leur propre développement économique, social et culturel.

Cette approche pragmatique permet à l'entreprise une mise en œuvre des activités orientées vers les Peuples Autochtones en répondant au plus près à leurs attentes sans compromettre fondamentalement leur mode de vie.

## OBJECTIFS

Tout en considérant les textes internationaux sur les « Peuples Autochtones », notamment :

- la déclaration des Nations Unies sur les « Droits des peuples autochtones » (« Droits des peuples Indigènes ») du 13 Septembre 2007,
- la « Convention n°169 relative aux Peuples indigènes et tribaux » du 27 Juin 1989,
- les décisions ou orientations internationales et régionales dans le Bassin du Congo sur les « Peuples Autochtones ».

Les « Directives pour les Peuples Autochtones » des entreprises PALLISCO & CIFM ont pour principaux objectifs :

- 1) L'actualisation des données sur le recensement et la localisation de la population Baka sédentaire et nomade, et le suivi quinquennal de leur mouvement ;
- 2) La cartographie des sites/zones d'usages des Bakas ;

- 3) L'identification des territoires sacrés, leur délimitation et leur protection ;
- 4) L'organisation des réunions d'information avant le démarrage de toute activité d'exploitation dans les assiettes annuelles de coupe ;
- 5) Les sensibilisations des Bakas sur l'impact de l'exploitation, les activités illégales et les orientations de l'entreprise les concernant ;
- 6) La communication sur la quote-part de la RFA destinée à la commune de rattachement ;
- 7) L'identification de leurs domaines de compétences dans les emplois salariés et la veille à privilégier leur recrutement à compétence égale ;
- 8) L'appui à l'éducation des jeunes Bakas en collaboration avec les structures qui appuient les bakas sur le plan éducatif ;
- 9) L'appui des Bakas dans les domaines concernant l'agriculture suivant leurs demandes volontaires et en accord avec les possibilités financières de l'entreprise ;
- 10) La collaboration avec les institutions locales spécialisées dans les « Peuples autochtones » suivant les domaines les concernant ;
- 11) L'implication les Bakas au travers des instances existantes dans la résolution des conflits qui les concernent.

Cette démarche est complétée par les Directives internes de l'entreprise en matière d'embauche et de formation, ainsi que les procédures du volet social interne.

Les présentes Directives entrent en vigueur à la date de signature et sont à appliquer par le responsable du volet social externe et tous les responsables de services. Les propositions de révision de celles-ci sont à transmettre à la Direction de PALLISCO-CIFM.

Douala, le 02/02/2022 v03

Vincent PASQUET

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Vincent Pasquet', written over a horizontal line.

Gérant PALLISCO - CIFM